

Procès-verbal de la séance de consultation publique sur le projet de règlement numéro 281-11 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, à vingt heures à la sacristie de l'église Saint-Urbain. Pour des raisons techniques et d'espace, la séance, originalement prévue pour se tenir au Centre municipal, a été déplacée à la sacristie. Une note avisant les citoyens de ce fait a été installée sur la porte du Centre municipal.

Sont présents les citoyens suivants : Messieurs Francis Mercier, Patrick Girard, Danick Leduc et Louis-Marie Lemay.

Également, madame Lyne Charlebois et monsieur Martin Paquette de la M.R.C. Beauharnois-Salaberry et monsieur Marco Pilon, FCGA, OMA directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité sont présents.

Enfin, sont présents madame la conseillère Nicole Ste-Marie, messieurs les conseillers Michel Hamelin, Claude Monière, François Thibault, et Jean-Claude Raymond sous la présidence de monsieur le maire Réjean Beaulieu.

1. Mot de bienvenue et introduction

Monsieur le maire Réjean Beaulieu souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il fait un bref historique du projet de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) à Saint-Urbain-Premier. Il mentionne qu'un projet de règlement sur le PIIA a été adopté lors de la séance du 7 février dernier. Des copies de ce projet de règlement sont disponibles pour les personnes intéressées. Pour fins de travail, un projet, daté du 7 mars est utilisé, suite à quelques ajustements faits à la version originale.

2. Présentation du programme de *Préservation et de Valorisation du patrimoine architectural* de Saint-Urbain-Premier

Madame Lyne Charlebois et monsieur Martin Paquette font une présentation du programme et du projet de règlement sur les PIIA.

Monsieur le maire Réjean Beaulieu les remercie pour leur excellente présentation.

3. Période de questions

Quelques questions sont posées par les citoyens présents et certains commentaires sont apportés par les participants.

4. Levée de la séance

La séance de consultation publique est levée à 20H38.

Réjean Beaulieu, maire

Marco Pilon, FCGA, OMA, directeur général